

TARIF DES NOTAIRES PREVU PAR LA LOI

Le tarif des notaires est fixé par la loi. Pour plus de détails cliquez sur le lien de notre profession : [🔗](#)

HONORAIRES EN DEHORS DU TARIF

En dehors du tarif prévu dans le cadre du décret du 26 février 2016, l'Office Notarial vous informe, conformément à l'article L444-4 du Code de Commerce, que les honoraires suivants sont appliqués :

CONSEIL – CONSULTATION

Consultation	180 TTC / heure
Conseil et assistance juridique, patrimoniale, fiscale, levée des obstacles, réunion	300 TTC / heure
Frais de déplacement du notaire	Cf. Barème kilométrique fiscal

ACTES COURANTS

Testament olographe	80,00 € TTC
Statuts de société (hors apport en nature)	1.680,00 € TTC
Promesse de vente (dont 125 € d'enregistrement).....	425,00 € TTC
Certification de signature.....	36,00 € TTC

NEGOCIATION (VNI) – EXPERTISE – AVIS DE VALEUR

*En ce non compris les frais de publicité dont le montant dépend du prix de vente du bien.

Maison / appartement	4,8 % TTC du montant de la vente
Garage	1.500,00 € TTC
Avis de valeur appartement	180,00 € TTC
Avis de valeur maison	300,00 € TTC
Consultation des bases de données immobilières (PERVAL et autres) – par bien	120,00 € TTC

SUCCESSION

Démarches éventuelles auprès de compagnie d'assurances-vie – par compagnie	360,00 € TTC
Demande de l'historique des comptes – par banque.....	96,00 € TTC
Souscription/ Résiliation de contrats (abonnements, assurances, etc.).....	60,00 € TTC
Règlement des dettes de la succession ou de l'indivision – par paiement	18,00 € TTC
Encaissement des fonds dépendant de la succession	0,30 % TTC (avec un min de 90 € TTC)
Prisée d'inventaire – par prisee	2,40 % TTC (avec un minimum de 360 € TTC)
Convention de quasi-usufruit – pour son montant	1,20 % TTC des valeurs traitées
Gestion de la succession ou de l'indivision successorale	180,00 € TTC/heure
Etablissement de compte sous signature privée	1,20 % TTC des valeurs traitées
Consultation CRIDON – par consultation.....	120,00 € TTC
Transfert du courrier du défunt à l'adresse postale de l'étude.....	60,00 € TTC
Démarches auprès du tribunal (apostille, renonciation, etc.) – par demande	120,00 € TTC
Encaissement de loyers et charges	7,20% TTC du montant encaissé
Obtention de remise(s) de toutes sommes (administration fiscale, procédure, recouvrement, etc.)	9,6% TTC du montant remisé

DIVORCE

Démarches éventuelles auprès de compagnie d'assurances-vie – par compagnie	360,00 € TTC
Demande de l'historique des comptes – par banque.....	96,00 € TTC
Souscription/ Résiliation de contrats (abonnements, assurances, etc.).....	60,00 € TTC
Règlement des dettes de la communauté – par paiement	18,00 € TTC
Encaissement des fonds.....	0,30 % TTC (avec un min de 90 € TTC)
Prisée d'inventaire – par prisee	2,40 % TTC (avec un minimum de 360 € TTC)
Gestion de l'indivision des époux	180,00 € TTC/heure
Etablissement de compte d'administration (hors liquidation de régime matrimonial)	1,20 % TTC des valeurs traitées
Démarches auprès du tribunal (apostille, renonciation, etc.) – par demande	120,00 € TTC
Encaissement de loyers et charges	7,2% TTC du montant encaissé
Obtention de remise(s) de toutes sommes (administration fiscale, procédure, recouvrement, etc.)	9,6% TTC du montant remisé

DEMANDE DE DOCUMENTS

Demande particulière de documents.....	sur devis
--	-----------